

Mariage civil pour tous : ouverture de la procédure de consultation

Monsieur le président,

Nous vous remercions de nous avoir associés à la consultation susmentionnée.

Le Conseil d'État est favorable à l'ouverture du mariage civil aux personnes du même sexe. Malgré l'existence du partenariat enregistré, qui constitue également une communauté de vie, il est sensible au fait d'offrir aux couples du même sexe des droits et obligations identiques à ceux des couples hétérosexuels.

De même, le Conseil d'État estime qu'il est important pour la Suisse de s'adapter à l'évolution de la société à l'image des états européens qui l'entourent et qui ont ouvert le mariage aux personnes du même sexe.

Veillez croire, Monsieur le président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Neuchâtel, le 30 avril 2019

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND